



CONVOCATION

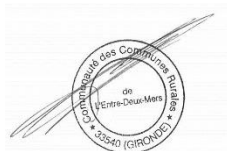
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

Le mardi 11 avril 2023 à 18h

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sauveterre-De-Guyenne, le 4 avril 2023



Le Président,
Daniel BARBE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Présentation du projet d'achat de l'ALSH de Sauveterre – Terrain Musset
- ✓ Vote de la motion en soutien de l'Hôpital Sud Gironde
- ✓ Vote des taux d'imposition – Exercice 2023
- ✓ Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères des communes de Gornac et Mourens pour l'exercice 2023
- ✓ GEMAPI – Fixation du produit attendu 2023
- ✓ Vote du Budget Primitif 2023 - Budget Principal
- ✓ Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Zone d'Activité Lafon de Médouc
- ✓ Admission en non-valeur et créances éteintes
- ✓ Voirie – Demande de subvention FDAVI
- ✓ SRDEII – Convention entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et la Région Nouvelle-Aquitaine – Autorisation de signature – Approbation du règlement d'attribution des subventions aux acteurs économiques, et validation de la convention
- ✓ Laubesc – Sentier d'interprétation – Participation financière de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers
- ✓ Entretien et gestion de la falaise de Frontenac
- ✓ Questions diverses



POUVOIR

Je **soussigné** donne
pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du mardi 11 avril 2023
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion
serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer